

Conseil d'administration Séance du 09 octobre 2020

Délibération n°22-2020 Décision modificative n°1 du budget primitif 2020

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;

Lors de sa séance du 8 février 2019, le Conseil d'administration a voté son budget primitif 2019 par section et par chapitre.

Quelques ajustements sont nécessaires par voie de décision modificative.

À la section d'investissement, le montant du résultat d'investissement inscrit au compte 001 sur le budget primitif comporte une erreur.

En effet, le résultat de l'exercice 2019 à reporter en 2020 s'élève à 60 864,16€ et non pas à 60 684,16€.

Il y a donc un complément de 180,00€ en recette d'investissement à porter au compte 001.

À la section de fonctionnement, un certain nombre d'ajustements sont nécessaires essentiellement liés à la crise sanitaire :

- Une diminution des recettes du secteur grand public de 15% ;
- Une baisse des charges à caractère général de l'ordre de 10% lié à la diminution de l'activité entre mars et juin 2020 ;
- Mise en place du fond d'urgence.

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
chapitre	libellé	BP 2020	DM1	BP2020+ DM1
011	charges à caractère général	976 073,53	- 93 680,70	882 392,83
012	charges de personnel et frais assimilés	4 254 000,00	-	4 254 000,00
65	autres charges de gestion courante	17 000,00	- 1 000,00	16 000,00
66	charges financières	-	-	-
67	charges exceptionnelles	71 000,00	19 937,20	90 937,20
68	dotations aux provisions			-
022	dépenses imprévues			-
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 318 073,53	- 74 743,50	5 243 330,03
023	virement à la section d'investissement	95 000,00	16 500,00	111 500,00
042	opération d'ordre entre sections			
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement			
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 000,00	16 500,00	111 500,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				
total		5 413 073,53	- 58 243,50	5 354 830,03

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
chapitre	libellé	BP 2020	DM1	BP2020+ DM1
013	atténuations de charges	-	-	-
70	ventes de produits et prestations	363 252,62	- 47 368,50	315 884,12
73	produits issus de la fiscalité	4 000,00	- 1 786,00	2 214,00
74	dotations, subventions et autres participations	4 936 516,00	- 7 839,00	4 928 677,00
75	autres produits de gestion courante	2 500,00	- 1 750,00	750,00
76	produits financiers	-	-	-
77	produits exceptionnels	15 000,00	- 2 000,00	13 000,00
78	reprises sur provisions			-
total des recettes réelles de fonctionnement		5 321 268,62	- 60 743,50	5 260 525,12
042	opération d'ordre entre sections			
777	quote-part des subvention transférable au compte de résultat		2 500,00	2 500,00
total des recettes d'ordre de fonctionnement			2 500,00	2 500,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		91 804,91	-	91 804,91
total		5 413 073,53	- 58 243,50	5 354 830,03

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE			
DEPENSES	BP 2020	DM1	BP2020+ DM1
Opérations réelles			
Dépenses financières			
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	7 500,00	180,00	7 680,00
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	181 298,16	14 500,00	195 798,16
Total des opérations réelles	188 798,16	14 680,00	203 478,16
Opérations d'ordre			
1391 Reprise des subventions au compte de résultat		2 500,00	2 500,00
040 Opérations d'ordre entre sections			
Total des opérations d'ordre		2 500,00	2 500,00
Total des dépenses	188 798,16	17 180,00	205 978,16
001 Déficit d'investissement reporté			
Total réalisation + report	188 798,16	17 180,00	205 978,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE			
RECETTES	BP 2020	DM1	BP2020+ DM1
Opérations réelles			
13 Subventions d'équipement reçues	33 114,00		33 114,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés			
Total des opérations réelles	33 114,00		33 114,00
Opérations d'ordre			
021 Virement de la section d'exploitation	95 000,00	17 000,00	112 000,00
040 Amortissements			
Total des opérations d'ordre	95 000,00	17 000,00	112 000,00
001 Solde d'exécution reporté	60 864,16	180,00	60 864,16
Total des recettes	188 798,16	17 180,00	205 978,16

DELIBERATION

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Adopte le projet de décision modificative n°1 du budget 2020 de l'ésam Caen/Cherbourg présenté ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20201019-delib22-2020-DE
Date de télétransmission : 19/10/2020
Date de réception préfecture : 19/10/2020

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22
Vote : majorité à l'unanimité des voix